

Le 30 septembre 2019

*‘Par SDE et par courrier’*

**Me Véronique Dubois**  
Secrétaire pour la Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Qc)  
H4Z 1A2

---

**Objet :** **Dossier R-4076-2018, phase 2**  
***Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification***  
***des Conditions de service et Tarif d'Énergir à compter du 1<sup>er</sup> octobre***  
***2019***

---

Chère consoeur,

Le GRAME dépose par la présente une demande de remboursement de frais dans le cadre de la phase 2 du dossier cité en objet. Le total de cette demande est inférieur de 36% au budget de participation<sup>1</sup> déposé en avril 2019 et ce, malgré une participation active des représentants de l'intervenant à toutes les étapes du dossier.

La demande inclut les frais pour la participation de ses représentants aux séances de travail du 1<sup>er</sup> mai 2019 (prévision de la demande) et du 6 juin 2019 (méthode de répartition des coûts de l'usine LSR), pour la rédaction des demandes de renseignements no. 2<sup>2</sup> et no. 3<sup>3</sup> adressées à Énergir ainsi que pour l'analyse des réponses d'Énergir.

La demande inclut également l'analyse de la preuve d'Énergir en lien avec les enjeux traités par le GRAME, ainsi que la rédaction de sa preuve<sup>4</sup>. Enfin, la demande inclut les frais reliés à la participation de ses représentants à l'audience du 26 au 30 août 2019<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> C-GRAME-0012

<sup>2</sup> C-GRAME-0016

<sup>3</sup> C-GRAME-0019

<sup>4</sup> C-GRAME-0021

<sup>5</sup> C-GRAME-0026 à C-GRAME-0028

⌘ GENEVIÈVE PAQUET, LL. M. ⌘  
Avocate / Lawyer

---

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agr er, Me Dubois, l'expression de nos salutations distingu es.

*(S) Genevi ve Paquet*

**Genevi ve Paquet, avocate**

cc. Me Hugo Sigouin-Plasse pour  nergir